



RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE D'ASBESTOS

Citoyens et citoyennes,

Conformément à l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le Maire doit faire un rapport sur la situation financière de sa municipalité, au cours d'une séance du Conseil. Ce rapport doit être déposé un mois avant le dépôt du budget de l'année à venir.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'ANNÉE 2007

Le Conseil municipal adoptait à sa séance du 28 avril 2008 les états financiers consolidés de l'année 2007 qui ont été vérifiés par la firme Roy Desrochers Lambert. L'état des activités financières pour l'exercice du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2007 se résume comme suit :

Revenus	8 420 637 \$
Dépenses de fonctionnement	(6 949 406 \$)
Financement à long terme	(455 289 \$)
Affectations nettes	(635 728 \$)
Surplus consolidé de l'exercice :	380 214 \$

À noter que dans ce montant consolidé le surplus qui appartient à la Ville d'Asbestos est de 320 596 \$. Le surplus accumulé au 31 décembre 2007 est de 453 513 \$.

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR L'ANNÉE 2008

Pour 2008, le programme des dépenses en immobilisations prévoyait des investissements de 2 951 600 \$.

À ce jour, certains achats et projets ont été effectués :

- Remplacement des modules de jeux dans l'ensemble des parcs municipaux;
- Pavage des rues Général-Vanier, Gérard, 9e Avenue en plus des différents travaux de pavage de réparation;
- Début des travaux de drainage pour le secteur Trois-Lacs;
- Préparation des plans et devis pour la réalisation des travaux de réfection de la 1re Avenue pour l'année 2009;
- Préparation des plans et devis, ainsi que l'appel d'offres pour le projet du centre aquatique;
- Installation d'un ascenseur à l'édifice Notre-Dame de Toutes-Joies;
- Aménagement de deux aires de stationnements à l'édifice Notre-Dame de Toutes-Joies;
- Pavage du boulevard Simoneau dans le nouveau secteur de développement résidentiel (Brown);
- Mise en place d'un nouveau système de désinfection ultraviolet à l'usine d'épuration des eaux usées;
- Achat de différents équipements et véhicules nécessaires au bon fonctionnement du service des travaux publics.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES: ÉTATS FINANCIERS 2008

L'année financière 2008 s'est déroulée dans la continuité par rapport à l'année 2007. Nous avons travaillé encore cette année à revoir nos façons de faire afin de diminuer nos coûts tout en maintenant des services de qualité pour nos contribuables.

Parmi les faits saillants pour l'année 2008, mentionnons l'entente de travail qui a été ratifiée avec notre personnel cadre et nous espérons signer avec nos pompiers prochainement.

À l'instar de toutes les villes du Québec, nous avons connu un hiver 2008 occupé et coûteux au niveau du déneigement. Nos prévisions budgétaires ont été largement dépassées.

Au cours de l'année 2008, nous avons procédé au remplacement de tous nos équipements de jeux dans nos parcs de façon à les rendre plus sécuritaires et surtout, plus colorés. Il s'agit d'un investissement de plus de 350 000 \$ dont la moitié a fait l'objet d'une subvention du gouvernement du Québec.

Nous avons également mis en place une nouvelle politique d'accueil et continuons l'instauration de mesures qui vont favoriser un meilleur accueil pour nos nouveaux arrivants et en faciliter leur intégration dans notre communauté.

Nous nous sommes investis dans la relance des installations de Métallurgie Magnola particulièrement dans le dossier de la compagnie de panneaux solaires Arise.

L'analyse des dépenses et des revenus de l'exercice financier actuel démontre des revenus projetés pour 2008 estimés à 8 209 930 \$ et des dépenses du même ordre.

TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX EN 2008

Le traitement alloué aux élus municipaux en 2008 est demeuré le même que depuis l'année 2005 et s'établit comme suit :

	Maire	Conseiller
Rémunération fixe	19 083 \$	6 361 \$
Allocation des dépenses	<u>9 541 \$</u>	<u>3 181 \$</u>
	28 624 \$	9 542 \$

LISTE DES CONTRATS SELON L'ARTICLE 474.1 DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES (Du 1^{er} novembre 2007 au 31 octobre 2008)

Aréna Connie-Dion	:	contribution annuelle 2008	166 478\$
Association Coopérative des consomm. d'huile d'Asbestos	:	fourniture de carburants	156 878 \$

Automobiles Parr & Leconte	:	achat camionnette Ford 2008	43 316 \$
Bell Solutions d'affaires inc.	:	contrat soutien logiciels 2008 et travaux spéciaux	32 112 \$
BFL Québec inc.	:	assurances générales 2008/2009	69 308 \$
Cie Wilfrid Allen	:	système de désinfection par UV	133 892 \$
Corporation du complexe Industriel d'Asbestos inc.	:	contribution financière 2008	38 776 \$
Côté & fils inc.	:	équipements pour différents camions	39 242 \$
Évimbec ltée	:	travaux pour la réforme cadastrale	36 845 \$
Société canadienne de sel	:	fourniture de sel de voirie 2008	59 104 \$
Les Services de gestion SGT	:	centre aquatique et réfection de la 1 ^{re} Avenue	89 465 \$
Ministère des Finances	:	services de la Sûreté du Québec	637 821 \$
MRC des Sources	:	quote-part 2008 et régie Trois-Lacs	396 792 \$
MRC des Sources	:	quote-part 2008 et redevances pour le site d'enfouissement	137 543 \$
Municipalité de Saint-Joseph de Ham-Sud	:	frais de reculs pour service sanitaire	89 094 \$
Office municipal d'habitation	:	contribution 2008 et solde final 2007	70 187 \$
Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux	:	quote-part et services supplém. collecte et transport matières résid.	361 350 \$
Sintra inc.	:	achat de béton bitumineux	162 292 \$
SSQ, Groupe financier	:	assurances collectives	116 436 \$
Tessier Récréo-Parc	:	modules et aménagement d'aires de jeux	322 532 \$
Union des municipalités du Québec	:	2 quote-parts : franchise collective et cotisation annuelle	62 281 \$
Ville de Danville	:	entente suite annexion de	79 688 \$

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2009

Le Conseil municipal travaille présentement les prévisions budgétaires pour l'année 2009 qui seront adoptées le **lundi, 15 décembre prochain**. Les défis financiers auxquels la Ville doit faire face demeurent une préoccupation constante pour les membres du Conseil afin d'offrir à ses citoyens des services qui répondent aux attentes et ça, au meilleur coût possible.

Un nouveau rôle d'évaluation entrera en vigueur le 1^{er} janvier prochain pour les années 2009, 2010 et 2011. Ce nouveau rôle prévoit des hausses moyennes de 25 % de la valeur des propriétés résidentielles, 8 % pour les propriétés commerciales alors que pour le secteur industriel le nouveau rôle prévoit une baisse d'environ 35 %. Cette baisse est principalement due à une diminution importante de l'évaluation de Métallurgie Magnola.

Depuis plusieurs mois, l'administration municipale travaille à une modification du mode de taxation qui va prendre force en 2009. À l'instar de la majorité des villes du Québec, le mode de taxation se fera à partir de taux variés en fonction du type d'usage (résidentiel, commercial, industriel, etc.).

Nous maintenons de grands efforts de développement de notre territoire, ces efforts sont constants et davantage doit être fait. C'est pourquoi l'administration municipale met en place des outils qui vont favoriser le développement de notre territoire (politique d'accueil, plan de qualité de vie, programme d'accessibilité à la propriété pour les 35 ans et moins, nouvelle organisation de notre développement industriel, etc.)

L'avenir des installations de l'usine de Métallurgie Magnola et de Mine Jeffrey, nous préoccupe au plus haut point. Le projet Arise, usine de fabrication de gaufrettes pour la composition de panneaux solaires, exige une grande attention et un suivi particulier. Avec le comité de relance de la région, nous travaillons avec la compagnie Arise et les instances gouvernementales.

Le projet Estrie-Enviropôle représente également un dossier de redéploiement industriel majeur pour la ville d'Asbestos. La Ville continuera de suivre avec intérêt le projet Estrie-Enviropôle. D'ailleurs, nous avons signifié au promoteur, en 2008, que la Ville souhaitait s'associer au promoteur du projet pour en faire un projet qui répond aux attentes de la communauté. Un comité de citoyens d'Asbestos et de la région a été mis en place et nous suivons avec attention le travail de ce comité.

Le développement durable demeure une préoccupation du Conseil municipal. Les membres du Conseil souhaitent l'instauration d'une troisième voie en 2009 pour la collecte des matières compostables (bac brun) à Asbestos. Le dossier de la gestion des matières résiduelles occupera encore beaucoup l'administration municipale durant l'année 2009. Une hausse importante des coûts pour la gestion des matières résiduelles est à prévoir pour les années qui viennent. Nous allons continuer à mettre en place de mesures incitatives pour diminuer l'enfouissement et augmenter notre performance à l'égard de la récupération.

Lors du budget 2006, le Conseil municipal d'Asbestos a mis en place un fonds dédié au renouvellement des infrastructures afin de réaliser la réfection de nos rues et trottoirs. Nous avons également adopté un plan d'infrastructures en 2007 afin d'établir une planification de nos interventions à long terme. Le Conseil municipal maintient le cap et garde comme priorité de procéder au renouvellement de nos infrastructures. Ainsi, conformément à notre planification à long terme adoptée en 2007, nous prévoyons, durant l'année 2009, procéder à la réfection de la 1^{re} Avenue, de la rue Théode, d'une partie de la rue Bergeron et de la rue Lafrance. La hausse importante des produits pétroliers, nous exige de revoir nos échéanciers et les prévisions de dépenses.

Nous demeurons convaincus qu'avec le support des citoyens et citoyennes de la Ville d'Asbestos, que nous pourrons encore une fois faire une différence significative dans la gestion de notre organisation et de notre collectivité. Avec l'incertitude financière mondiale qui se manifeste abrupement ainsi que la réalité de notre situation, la population peut être rassurée. La rigueur, la cohérence et la saisie d'opportunités sont et seront présentes dans nos prises de décisions.



Jean-Philippe Bachand, maire
Ville d'Asbestos